

AGENCE DE LA NAPOULE

Nos honoraires

PRESTATIONS

HONORAIRES

(dont T.V.A. en vigueur 20 %)

* VENTES

- Appartements/Villas/Parking/Cave

Jusqu'à 100.000 €uros = 10 % TTC, soit 8,33 % HT

Supérieur à 100.000 €uros = 6 % TTC, soit 5 % HT

- Terrains & Fonds de commerces

= 14 % TTC soit 11,66 % HT

* LOCATIONS VIDES

- Prestation de visite, constitution du dossier & rédaction du bail :

Surface habitable du logement x 10 €uros TTC/m²,

A la charge du locataire et à la charge du propriétaire

- Honoraires de négociation = 5% TTC du loyer annuel

A la charge du propriétaire

- Etat des lieux d'entrée : 3 €uros TTC/m²,

A la charge du locataire et à la charge du propriétaire

- Etat des lieux de sortie : 3 €uros TTC/m²,

A la charge du propriétaire

* Estimation de biens

Jusqu'à 1.000.000 €uros = 150 €/TTC, soit 125 €/HT

Supérieur à 1.000.000 €uros = 300 €/TTC, soit 250 €/HT